



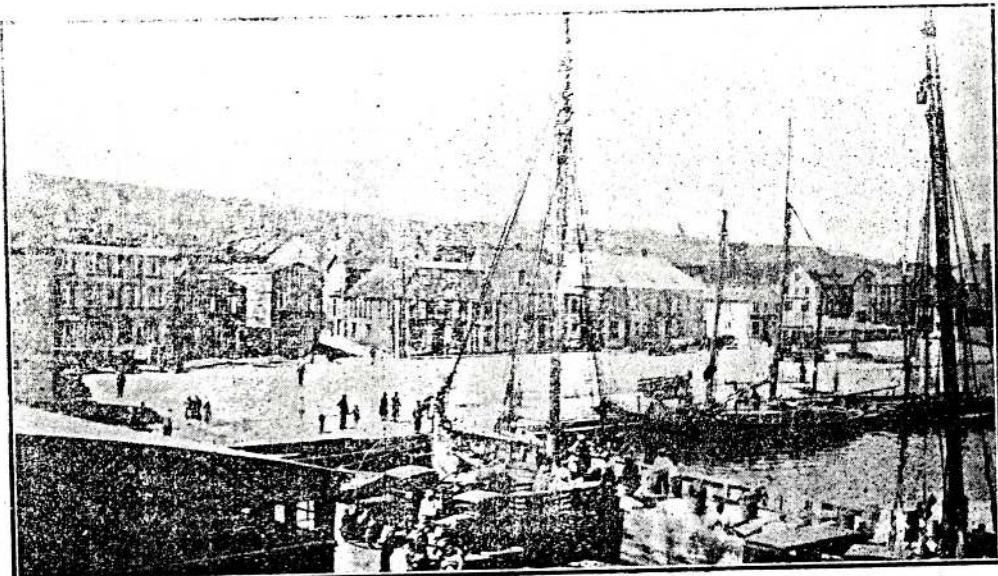
ILES ST PIERRE ET MIQUELON

# LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

FÉVRIER 1947

(24<sup>e</sup> année. — No 278)



Le quai de la Roncière.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements : }

St Pierre : 30 f. ; France : 40 f

Canada : 50 f. ; Etranger : 60 f



## Calendrier du Mois de Mars 1946

1 Samedi.— 1<sup>er</sup> du mois.— A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire.— Le a 6 h., chapelet et salut.

2 Dimanche.— 2<sup>ème</sup> dimanche du Carême.— A 2 h., Vêpres, salut et procession mensuelle.— Après les Vêpres, instruction pour les personnes de langue anglaise.

N. B.— Les quêtes de ce jour sont au profit du Collège.

4 Mardi.— St Casimir, conf.

5 Mercredi.— Le soir, à 8 h., instruction du Carême et salut.

6 Jeudi— Stes Perpétue et Félicité, mart.— Le soir, à 8 h., Heure Sainte pour les Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

7 Vendredi — 1<sup>er</sup> du mois— St Thomas d'Aquin, conf. et doct.— A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur.— Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement.— Le soir, à 8 h., office en l'honneur du Sacré-Cœur.

8 Samedi.— St Jean de Dieu, conf.

9 Dimanche.— 3<sup>ème</sup> dimanche du Carême.— A la messe de 6 h.  $\frac{1}{2}$ , communion mensuelle des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— A 2 h., Vêpres, SERMON pour l'OUVERTURE de la MISSION des HOMMES et des JEUNES GENS, salut.

N. B.— Les quêtes de ce jour sont au profit de Ste Croisine.

N. B.— *Cette semaine, jusqu'à vendredi inclus, il y aura, chaque soir à 8 h., une instruction pour les Hommes et Jeunes Gens. Tous sont invités à prendre place dans les bancs de la nef ; les tribunes seront fermées. Après l'instruction du vendredi soir, aura lieu la quête dite de la mission.*

10 Lundi.— Les 40 martyrs de Sébaste.

11 Mardi.— A 7 h. messe du Tiers-Ordre.

12 Mercredi.— St Grégoire le Grand, pape.

14 Vendredi.— Le soir, à 6 h., chemin de la Croix.— A 8 h., mission des hommes.

15 Samedi.— A partir de 3 h., confession des Hommes et des Jeunes Gens.

16 Dimanche— 4<sup>ème</sup> du Carême.— A la messe de 6 h., communion pascale des Hommes et des Jeunes Gens.— Chant du Magnificat.— A 2 h., Vêpres, sermon de clôture de la mission des Hommes; ouverture de la mission des enfants, bénédiction apostolique.— Après les Vêpres, réunion des Enfants de Marie à la chapelle du St Esprit.

N. B.— *La mission des enfants dure trois jours, lundi, mardi et mercredi avec messe à 8 h. le matin ; à 11 h.  $\frac{1}{2}$  et 4 h.  $\frac{1}{2}$ , instruction.*

17 Lundi.— St Patrice, conf.

18 Mardi.— St Cyrille év. et doct.— A 5 h., confessions.

19 Mercredi.— St JOSEPH, époux de Bh. Vierge Marie.— Jour de l'Association des Mères chrétiennes.— A 7 h., messe de Monseigneur avec chants.— Dans la journée, confession des enfants.— Le soir, à 8 h., office en l'honneur de St Joseph.

20 Jeudi.— A 8 h., communion pascale des enfants, bénédiction apostolique, quête de la Mission.

21 Vendredi.— St Benoit, abbé.— Le soir à 8 h.. Chemin de la Croix et Salut.

23 Dimanche— Dimanche de la Passion.— A 2 h., Vêpres, SERMON pour l'OUVERTURE de la MISSION des DAMES et JEUNES FILLES, Salut.



N. B.— *Cette semaine, jusqu'à vendredi inclus, il y aura, chaque soir à 8 h., une instruction pour les Dames et les Jeunes Filles. En outre, lundi, mardi et mercredi, après la messe de 7 h., instruction spéciale pour les Jeunes Filles ; Jeudi, vendredi et samedi, après la messe de 8 h., instruction spéciale pour les Dames. Les tribunes seront fermées.*

24 Lundi.— St Gabriel, archange.  
25 Mardi.— Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie.  
27 Jeudi.— St Jean Damascène, conf. et docteur.  
27 Vendredi.— Notre-Dame des Sept Douleurs.— Le soir, à 6 h., Chemin de la Croix.— A 8 h., Mission des Dames.

29 Samedi.— Confessions, le matin à partir de 9 h. ; l'après-midi à partir de 3 h.— A 7 h., messe et communion mensuelle des Enfants de Marie.

30 Dimanche des Rameaux.— A 6 h. 30, Messe et Communion pascale des Dames et Jeunes Filles.— A 8 h., seconde messe.— A 10 h., Bénédiction des Rameaux et messe basse. (Il n'y a pas aujourd'hui de messe des enfants).— A 2 h., Vêpres, sermon de clôture de la Mission des Dames et Jeunes Filles, Bénédiction apostolique.

N. B.— Les quêtes de ce jour sont pour les dispenses de Carême. On peut aussi déposer les aumônes dans le tronc placé à cet effet au fond de l'église.

---

## Actes Paroissiaux

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1947)

---

### BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 16 janvier, LE SOAVEC André-Gérard ; Parrain : Léon Poirier ; Marraine : Eugénie Le Soavec.— Le 19, MAHÉ Nadine-Marie ; Parrain : Henri Mahé ; Marraine : Ida Guyomarch.— DÉROUET Françoise-Fernande ; Parrain : Claude Le Trocquer ; Marraine : Fernande Dérouet.— GORDON Jean-Joseph ; Parrain : Joseph Poirier ; Marraine : Marguerite Méheut.— Le 22, PITMAN Yvette-Renée ; Parrain : Jean Girardin ; Marraine : Renée Roverch.— Le 23, MADÉ Jean-Claude ; Parrain : Eugène David ; Marraine : Blanche Lafargue.— Le 20, NICOLE Bernard-Léon ; Parrain : Henri Théberge ; Marraine : Elisabeth Lafargue.— PERRIN Jeannine-Marie ; Parrain : Jean Revert ; Marraine : Madeleine Artois.— Le 2 février, ARTANO Elisabeth-Thérèse ; Parrain : Jean Cox ; Marraine : Liliane Artano.— LETOURNEL Léon-Roger ; Parrain : Roger Letournel ; Marraine : Juliette Letournel.*

### MARIAGES— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

*Le 16 janvier, HARAN René et CORMIER Jeanne.— Le 18, LAPAIX Grauclis et SALIOU Rita.— Le 28 GILBERT André et OLIVIER Marie.—*



OLIVIER René et COUTANCES Marie. — Le 5 février, APESTEGUY Fernand et HACALA Geneviève. — Le 6, LEFÈVRE Georges et MAUFROY Raymond.

SEPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne.

Le 21 janvier, NICOLE Marie-Stella, née Ledret, 28 ans. — Le 22, FOUREL Virginie, née Madé, 80 ans. — Le 23, THOMAS Marie, 81 ans. — Le 25, FORGEARD Gracieuse, née Vallée, 71 ans. — Le 5 février, GIBARDIN Anatole, 71 ans. — Le 8, VIGNEAU Emijie, née Coste, 83 ans. — Le 11, BEGOIR Robert, 10 ans.

## Avis rectificatif.

L'article 12 des « Prescriptions pour le Carême de 1947 » parues dans le Foyer Paroissial doit être rectifié comme suit :

Le temps fixé, dans la Préfecture Apostolique, pour l'accomplissement du devoir pascal, commencera le 23 février, 1er dimanche de Carême et finira le 15 mai, fête de l'Ascension.

## Pour suivre la vie de l'Eglise.

### Le Carême

#### Réfléchissons...

Pour que l'humanité soit heureuse, il paraît qu'il faut beaucoup produire ; car la multitude de ses besoins réclame une multitude de choses ! Encore plus de machines et d'outils ! plus de matières premières ! plus de circulation ! plus de fièvres !... N'entre-t-on pas ainsi d'ailleurs dans le plan divin ! « *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front* ».

Dieu qui a voulu pour nous l'être, veut certainement aussi le bien-être.

Mais attention !

Il y a un ordre à observer... il y a un tentateur à éconduire auquel il a été répondu : « *L'homme ne vit pas seulement de pain* »... en face de toutes les puissances du monde et de leur gloire, Jésus a déclaré : « *Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu et tu ne serviras que Lui.* »



Notre salut dépend entièrement de la manière dont nous entendons vivre ici-bas.

Est-ce pour manger? pour jouir? pour posséder les puissances du monde et leur gloire?

Sur ce mauvais chemin, les anges ne nous soutiendront pas, notre pied heurtera la pierre, personne ne chassera le démon qui nous aura chargés sur ses épaules...

Eh! mais que faut-il donc faire? «Vivre de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.»

La parole de Dieu est une nourriture; comme l'autre, bouchée par bouchée, mot par mot, elle descend dans l'âme; elle y agit; elle s'y assimile; elle fortifie; elle réchauffe. L'âme vit de ce pain là, comme le corps, de l'autre. Elle ne peut s'en passer, ni le remplacer par quelques sonorités vides de sens. Ou alors elle défaillie, jusqu'à en être malade, jusqu'à en mourir.

Ne peut-on pas dire que le composé humain vit davantage de la parole de Dieu que de pain, puisqu'il vit par l'âme plus que par le corps, puisque les grandes œuvres viennent de grandes âmes plus que de grands corps?

Et pourtant... regardons autour de nous: il est grand le nombre des hommes qui se contentent de la vie animale. Celle-ci n'est cependant pas la vie humaine, elle n'en est tout au moins que la partie inférieure. Au-dessus des appétits et des instincts, il y a les nobles aspirations vers le vrai, le beau, le bien. En réalité l'âme peut mieux s'épanouir quand on ne s'encombre pas trop du corps. «L'homme ne vit pas seulement de pain...»

Eh oui! on s'encombre trop du corps... Comme le Carême arrive à point, chaque année, pour nous aider à

nous libérer de plus d'une tyrannie!... la pénitence! c'est-à-dire nettoyages, lavages, redressements, purifications! On se garde bien de passer un samedi sans «laver les places», on se garde bien de laisser les glaces, les cristaux, les meubles se ternir ou s'empoussiérer. En nous aussi mettons de la clarté, de la propreté... Profitons de «ce temps salutaire», de «ce temps de salut.» Le Christ passe avec ses grâces pour nous préparer au temps

pascal, au temps de la résurrection.

«L'homme ne vit pas seulement de pain, mais, de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.»

Le tentateur, l'Adversaire, se présente à nous avec ses paroles mensongères.... avec ses trois grandes tentations : sensualité, volonté de puissance, orgueil de surpasser la condition mortelle. Ne sont-ce pas là les trois causes de toutes les folies humaines ?

Paroles de mort !

A ces sollicitations, le Christ, la Parole de Dieu (Verbum Dei), a répondu par le Sermon sur la Montagne, par la doctrine de renoncement et de charité.

Parole de vie.

*L'homme ne vit pas seulement de pain mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.*

## Education

Un sophisme !...

« L'Etat doit PROTÉGER la liberté de l'enfant »

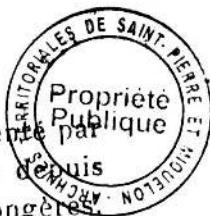
L'histoire nous enseigne qu'en tous pays, en tous temps, l'homme ou la faction politique au pouvoir n'a qu'une ambition, celle de s'y maintenir. Et c'est légitime dans la mesure où les moyens employés sont légitimes, n'attendent pas aux libertés essentielles à la dignité de l'homme.

Or un des moyens qu'inévitablement choisit un homme ou un parti au pouvoir c'est de « mettre la main » sur la jeunesse pour la former à son image et à son service. Nous savons tous, comment les fascismes brun, noir, rouge ont domestiqué, asservi la jeunesse scolaire à leurs idéaux particularismes nationalistes.... et nous constatons la perturbation, le désordre international qui en est résulté....

Pour se l'attacher, cette jeunesse, pour la détacher de toute autre influence prépondérante, politique, religieuse, voire familiale (nous avons su, de source digne de foi, qu'en ces pays, le fils ou la fille, pour servir l'idéal du Parti, n'hésitait pas à dénoncer leurs parents « réactionnaires »), ces états n'ont pas employé, à l'origine, d'autre argument que celui employé par les légistes de notre IV<sup>e</sup> république : *l'Etat doit protéger la liberté de l'enfant*.

Nous qui avons vécu, sous le régime de « protectorat » nazi, nous connaissons le sens plein, multiple que les régimes totalitaires donnent à ce mot « protéger »....

« Pour protéger la liberté de l'enfant », l'Etat, sortant de son rôle (la nation, le peuple n'est-il donc plus supérieur à la bureaucratie qu'est l'Etat ? alors que l'Etat est le mandataire de la nation, celle-ci ne serait-



elle donc plus le peuple souverain ? l'Etat-bureaucratie, représentée par les légistes, avocats de tous crins dont pullulent nos chambres depuis 1789, évincé, écarté, en usant de formules trompeuses ou mensongères, toute influence, celle de la famille y compris, traitant les parents en mineurs.

Mais ne croyons pas que ce soit là simplement procédés de partis appelés fascistes, selon le langage actuel. Lisez plutôt ce qui suit... et vous conclurez.

Prenant à son compte les théories de M. Cognacq, communiste, M. André Philip, socialiste, déclarait, le 29 août dernier, à l'Assemblée Constituante, que « *le père de famille n'a pas le droit de chercher à transmettre à ses enfants ses idées et ses conceptions* ».

Or le lendemain, 30 août, intervenant au congrès du Parti socialiste dans un débat consacré à la jeunesse M. Vincent Auriol, membre notoire du Parti, déclarait publiquement : « Il faut imprégner les jeunes de notre idéal. Il faut les rassembler, les amener à nous. Et cela, c'est à chacun de nous à le faire, à commencer par ses propres enfants... nous devons dire à nos enfants : « Nous l'avons fait, faites-le à votre tour. »

Entre les propos de M. Philip, actuel ministre des finances enregistrés le 30 août au Journal Officiel et ceux de l'actuel Président de la République que l'on peut lire dans le Populaire du 31 août, il y a toute la différence entre le blanc et le noir, entre le jour et la nuit.

Mais il faut comprendre ! car il y a moyen de concilier ces deux thèses, contradictoires (il y a l'usage interne et externe...) *L'interdiction qui pèse sur le père, d'éduquer son enfant sera levée dans un seul cas : quand sera en jeu l'intérêt et l'avenir du Parti.* Hors de là, pas de liberté. C'est un langage déjà entendu, je crois, mais au delà du Rhin et des Alpes.... Ah ! les leçons de l'Histoire !.... Eternel recommencement !....

Nous nous en doutions bien à l'avance de ces intentions que recouvriraient la forme placide et froide des lois, en nous basant sur les enseignements de l'Histoire. Mais il est bon que la preuve en soit administrée par des personnages éminents et du Parti et du Pouvoir.

Mieux que jamais il faut comprendre ce que parler veut dire.

F. M.

---

Cours particuliers

Préparation au Certificat d'études

Algèbre — Géométrie

S'adresser à M. Louis BOUVET



Nous avons appris la mort de Mère Gérard du Sacré-Cœur survenue dans les Indes en novembre dernier. Qui ne se souvient de cette bonne Mère Gérard ?

Ses anciennes élèves seront sans doute heureuses d'avoir quelques détails sur la carrière de cette vaillante missionnaire.

Née à Châteauroux en 1876, toute jeune, elle se sentit attirée à St Joseph de Cluny ; elle fit profession à Paris en mars 1898 et partit pour la Guadeloupe où elle se dévoua jusqu'en 1907. De retour en France la Sainte obéissance l'envoya cette fois à St Pierre et Miquelon. Chargée de la classe du Certificat au Pensionnat, son activité se dépense en outre dans la préparation à la Communion solennelle, les catéchismes, les séances créatives où elle excellait particulièrement.

Son extérieur sévère l'avait fait surnommer « le Gendarme » mais sous cette écorce un peu rude Mère Gérard cachait une grande bonté ; son idéal fut avant tout de former de bonnes chrétiennes ; ses élèves se souviennent encore de ses leçons d'instruction religieuse si intéressantes ; elle développait en elles la dévotion au St Sacrifice et obtenait de ses fillettes l'assistance à la Messe de 8 heures chaque jour durant les vacances.

La prière était son arme précieuse tant pour opérer l'amélioration des caractères difficiles, que pour les succès aux examens.

Combien elle aimait notre petite calonie ! De Chandernager (Inde) où ses Supérieures l'envoyèrent en 1927 sa pensée revenait souvent vers St Pierre, ses articles parus dans « Au service du Maître de la Moisson » en témoignent.... Elle souhaitait mourir ici, car, disait-elle, on y a le culte des morts et, délicatesse du bon Maître, elle fut assistée dans ses derniers moments par sœur Joseph de Notre-Dame Edwards, une enfant de Terre-Neuve, qui avait passé plusieurs années parmi nous.

Du haut du ciel Mère Gérard veillera sur Saint-Pierre et nous ne doutons pas que tous ceux qui l'ont connue feront une prière pour cette vraie fille de la Mère Javouhey qui a passé 20 ans dans nos îles !

---

« Nous avons voulu nous passer de Dieu. Dieu qui doit avoir la nausée du monde moderne, nous a peut-être laissé faire pour savoir ce dont nous étions capables par nous-mêmes. Et il nous laissera faire jusqu'à ce que nous apprenions que nous ne pouvons rien faire de bon sans lui ».

P. Brukberger.



## ECHOS du MOIS

**Théâtre.** — Le 23 janvier la troupe St Christophe des Scouts de France offre aux parents et amis des Scouts une séance très réussie pour les remercier du généreux appui qu'ils apportent toute l'année au mouvement. Les louveteaux y vont d'abord de leur petit morceau « Le Chaperon rouge » ; puis c'est « Mission de Scouts », drame en trois actes donné par tous les gars de la troupe ; l'on passe au buffet et les routiers nous divertissent follement dans la chanson « Le déluge » et les deux piécettes de Léon Chancerel, scout routier « Les Maris morfondus, fondus et refondus ou les épouses confondues » et « Kiki-Koko ou les deux ours ».

A nouveau, le dimanche 9 février, la grande salle des Oeuvres de Mer se remplissait à 8 h. 30 pour la soirée théâtrale donnée par la J. O. C. F. et les Ames Vaillantes. Personne ne dut regretter de s'être dérangé, car la pièce de fond « Marie des gosses », comédie dramatique en trois actes de G. Leclos et P. Dumaine fut exécutée avec cœur et entrain. Entre chaque acte, un intermède venait reposer les spectateurs. « Marie des gosses » a été rendu par la J. O. C. F. et les intermèdes (ballet japonais, gymnastique enfantine et chants, parmi lesquels la chanson « Prise de tabac » donnée par les avettes Andrée Girardin et Léone Urtizbéréa fut particulièrement appréciée) par les Ames Vaillantes et Avettes. La reprise du mercredi soir vit une seconde fois la salle comble, preuve que l'ensemble fut apprécié du public comme il le méritait. Pour la matinée du jeudi, le cinéma « Rex » contribua gracieusement à présenter un programme plus à la portée de son auditoire d'enfants.

**Chambre de Commerce.** — La mort de M. Léonce Dupont, survenue à St Pierre le 30 décembre dernier, a rendu vacante la fonction de président de la Chambre de commerce, que M. Dupont remplissait depuis plus de trente ans. Vu l'absence du vice-président, M. Georges Landry, actuellement en France, M. Colombani, secrétaire-trésorier, assure l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau président.

**Conseil privé.** — Un décret du 22 décembre 1946 institue à St Pierre un Conseil privé chargé d'assister l'Administrateur du Territoire et d'éclairer sa décision lors de l'examen des principales questions politiques et administratives. L'Administrateur prend l'avis du Conseil privé chaque fois qu'il le juge utile ou lorsque la consultation de ce Conseil est expressément prévue par une disposition législative ou réglementaire.

Le Conseil privé de St Pierre et Miquelon est composé ainsi qu'il suit : l'Administrateur du Territoire, Président ; le fonctionnaire le plus élevé en grade de l'ordre judiciaire en service dans le Territoire ; le comptable



du Budget de l'Etat et du Budget local ; le chef du Service de l'Inscription maritime ; deux conseillers titulaires non fonctionnaires nommés pour deux ans parmi les personnalités locales ; deux conseillers suppléants appelés à remplacer les conseillers titulaires en cas d'absence ou d'empêchement.

M.M. Maufroy Auguste et Paturel Georges ont été nommés conseillers titulaires ; M.M. Olaïsola Pierre et Lespagnol Gustave conseillers suppléants.

**Service militaire.**— L'arrêté interministériel du 26 avril 1946, relatif au recrutement de l'armée dans les colonies, prévoit l'institution du service militaire obligatoire pour les jeunes gens du Territoire. Ils seront examinés dans le courant du mois de mars par le service de santé aux fins de reconnaître leur aptitude au service militaire. Le même arrêté prévoit que les jeunes gens originaires de St Pierre et Miquelon effectueront leur service actif dans les corps de troupes coloniales de la métropole.

**Réajustement des salaires.**— Pour faire face à l'augmentation du coût de la vie un arrêté du 28 décembre 1946 a fixé comme suit pour l'ensemble du Territoire les salaires minima à payer aux travailleurs : travaux du poisson, hommes 27 frs par heure, femmes 23 frs 50 ; dockers, marchandises diverses et morues vertes 32 frs, charbon, sel, mazout et gazoline 38 frs ; manœuvres employés sur les chantiers de résorption de chômage 22 frs ; autres manœuvres 25 frs ; ouvriers qualifiés 25 frs ; contremaîtres 31 frs ; pour les employés rétribués au mois de l'Administration, de la commune ou des particuliers, le salaire minimum mensuel va de 3.000 à 5.500 frs pour les hommes selon les différentes catégories, et de 1.000 à 1.500 frs pour les femmes.

**Au Foyer Paroissial des Jeunes Gens.**— Le dimanche 26 janvier les jeunes gens du Foyer Paroissial se réunissaient sous la présidence de Monseigneur pour une après-midi familiale. Une collation, la proclamation des résultats des concours (Tir à la carabine : 1<sup>er</sup> prix, R. Puyol, 2<sup>ème</sup> Ed. Franchet ; Billard : 1<sup>er</sup> R. Vidal, 2<sup>ème</sup> L. Bouvet ; Billard Russe : 1<sup>er</sup> Ed. Franchet, 2<sup>ème</sup> J. Poulain), le tirage de la tombola, une séance créative et artistique, tel fut le programme de la soirée.

**Campagne de pêche 1946.**— La campagne de pêche de 1946 est bien éloignée ; cependant la morue n'a pas encore été expédiée totalement ni non plus payée. Voici quelques résultats qui intéresseront certainement les lecteurs :

Pour ce qui est de la pêche locale, la maison Andrieux a concentré 10.000 quintaux au sec pêchés soit par le Syndicat des petits pêcheurs (7.500 quintaux au vert pour les 50 pêcheurs) soit pour les 90 pêcheurs



de Miquelon qui depuis (le 2 février dernier) se sont groupés pour former l'Association syndicale des pêcheurs de Miquelon. La campagne la Corporation des petits pêcheurs se traduit par 15.000 quintaux (au vert) pour les 150 pêcheurs de St Pierre et de l'Île, et 3.500 pour les 42 de Miquelon ; la maison Dupont a assuré le séchage des 13.500 quintaux, mais la morue de Miquelon a été travaillée sur place.

Par ailleurs la Morue Française a fait sécher dans nos îles les 794 tonnes de poisson pêché par ses chalutiers et le Duhamel, et a assuré le séchage des 125 tonnes du Victoria et des 100 tonnes du Phoque.

Ce poisson de la petite et de la grande pêche est expédié à la Martinique par les vapeurs « May-fall », « Mary-Sweeney », et « Twillingath » après avoir été acheté aux pêcheurs au prix de 35 frs le kilo.

**Mouvement des passagers.** — Ont quitté le territoire : le 28 janvier à bord du S. S. « Baccalieu » à destination du Canada M. et Mme Joseph Poirier, MM. Girardin Marcel, Briand Albert et Delaville-Fromoy Raoul.

le 3 février par le « Baccalieu » pour Terre-Neuve M. Robert François.

Sont arrivés dans le territoire :

le 24 janvier par le trois-mâts « Armorican » Mmes Capendéguy André, Girardin Jean, MM. Lebolloch Eugène, Girardin Ghislain, Joner Léon, Mlle Girardin Eliane.

le 3 février par le « Baccalieu » M. Hélène Gustave.

le 10 " par le « Baccalieu » MM. Robert François, Briand Albert.

le 12 " par le trois-mâts « Armorican » M. Poirier Léon.

le 14 " par le vapeur « Mayhaven » M. Dagort Marcel,

---

N'est-il pas vrai qu'un grand nombre mérite ce reproche de l'Imitation. « Beaucoup désirent se réjouir avec Jésus, mais presque personne ne veut avoir part à ses souffrances. Beaucoup le suivent jusqu'à la fraction du pain, mais peu jusqu'à boire avec lui le calice de sa Passion. »

---

---

Les familles Victor Bonnieul, Hillaréguy et Vigneau prient les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la mort de leur mère, Madame Emilie Vigneau, de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

---



## Sous le signe de la Liberté...

Les nations démocratiques ont inserit dans la Charte de l'Atlantique qu'un des buts de leur insurrection contre les régimes totalitaires était de redonner, à ces nations, les libertés essentielles « en développant et encourageant le respect des droits de l'homme. »

En fait, ces nations, arrachées à l'oppression, ont perdu, par leur déchristianisation, le sens de la liberté. Devenues gregaires, elles étaient mûres, elles le demeurent encore, pour un régime totalitaire. Comment les désintoxiquer ? Comment les relever ?

L'Evangile libérateur a fait de l'Eglise le champion de la Liberté. Et la preuve, nous la trouvons en feuilletant l'Histoire, de l'époque de son institution jusqu'à nos jours. Du « divin Néron » et ses émules, bourreaux des chrétiens, en passant par Henri VIII, par les landgraves allemands, les tsars de Russie, tous fondateurs d'Eglise d'Etat domestiquée et asservie.... en passant par le « très catholique » Charles le Quint, grand pourfendeur d'hérésies qui livra à ses laquenets le pape Clément VII, refusant de devenir son docile sacristain.... en passant par Napoléon Ier dont ni les caresses ni les menaces ne parvinrent à faire du frêle et saint vieillard, Pie VII, un fonctionnaire de sa politique.... en passant même par ce roitelet de l'Ouganda, qui, en 1887, fit brûler ses 22 pages noirs qui se permettaient de n'avoir pas, sur les fétiches, la morale.... les mêmes idées que leur maître.... en passant par tous ceux-là et d'autres.... pour arriver aux Hitler, aux Mussolini, aux Staline, aux Tito qui traquèrent ou continuèrent à traquer leurs nationaux qui se souviennent de cette parole du Christ qui a donné au monde la vraie liberté : « Rendez à César ce qui est à César mais aussi à Dieu ce qui est à Dieu »

Depuis le Christ, le monde sait que *ni la force, ni la menace* ne peut prévaloir contre la conscience. Et c'est cette liberté individuelle fondée sur le primat de la conscience, sur le Droit éternel, qui fut, aux yeux de toutes les sociétés totalitaires, le grand crime que des persécutions firent expier dans le sang, sous la dent des fauves, sous la seringue des savants, dans les fours crématoires.... dans les bagnes sibériens.

Pourquoi donc, ces croyants, ces catholiques n'ont-ils pas compris ce que le patriarche orthodoxe a lui par comprendre ? César exige une obéissance passive, aveugle aux impératifs de sa politique ? Qu'ils sachent sacrifier leur liberté et leur conscience à César et celui-ci leur donne : à du pain. Pas plus qu'elle ne sacrifia aux idoles païennes de l'antiquité, l'Eglise catholique se refuse, encore aujourd'hui, à sacrifier aux idoles modernes, et c'est sa périlleuse gloire, à payer de ce prix son pain et sa paix....



La même logique totalitaire qui, hier, traquait, sous la croix gammée, les prêtres et fidèles allemands, dans les fameux camps de la faim et de la mort, amène Staline et son lieutenant Tito à traquer encore aujourd'hui, les catholiques qui se refusent à plier leur conscience aux impératifs de la politique du jour et du maître.

Le « fasci me » n'est pas mort !.... La Pologne et la Yougoslavie le constatent dans leur chair et leur conscience.

En Yougoslavie, dans sa dernière lettre pastorale, datée du 17 août 1946, Mgr Stépinac s'est élevée contre l'éducation forcée de la jeunesse dans l'esprit communiste. L'évêque a jugé que l'école de Tito était d'essence antichrétienne, puisqu'elle ne permettait aux enfants de suivre les cours de religion ni à l'école ni à l'église. Par contre, la jeunesse est obligée de suivre, dans les écoles, les réunions de « Pionniers » dont la propagande athée est dirigée par les communistes.

Cette courageuse défense de la liberté et des principes chrétiens dans l'éducation de la jeunesse a provoqué une véritable rage dans le régime yougoslave. Malgré les faits indéniables, les accusations de Mgr Stépinac furent qualifiées de « mensonges.... de provocations de la réaction. »

La conclusion de cette lutte ne se fit pas attendre : arrêté sous l'insinuante inculpation de « criminel de guerre », le lendemain de la publication de sa lettre pastorale, Mgr Stépinac fut traduit devant le « tribunal du peuple » et à la suite d'un procès ignoble de retentissement mondial où les juges-accusateurs firent usage de faux (l'*Osservatore Romano*, journal officiel du pape, l'a lumineusement prouvé) le courageux évêque fut condamné à 15 ans de travaux forcés.

Les craintes, les protestations de Mgr Stépinac n'étaient que trop fondées. Quelques semaines à peine après cette monstrueuse machination, le 20 novembre, le régime Tito incorporait de force plus de deux centaines de milliers d'élèves yougoslaves dans l'organisation appelée « Pionniers », sous la direction de la « Skoj-A » [Union de la jeunesse communiste] à laquelle le chef, Rato Dugonjitch a donné les directives du parti communiste.

Le journal officiel du gouvernement Politika, du 30 novembre publie que tous les élèves des écoles, en Yougoslavie, à partir de 6 ans, doivent appartenir à l'organisation des « Pionniers ». Celle-ci a un caractère militaire, entièrement fasciste, comme Babilla et Hitlerjugend. Leur salut officiel est « Pour la Patrie, avec Tito, en avant ! » Afin de développer l'esprit militaire, les enfants reçoivent des titres militaires : à des fillettes il échoue le grade « chef de brigade d'Etat » avec deux gallons verticaux sur le bras et l'étoile à 5 branches. Chaque brigade ou bataillon de « Pionniers » est dirigé par un membre de l'arrondissement « Rayon »,



expressément délégué par le parti communiste. Celui-ci a pour tâche de détruire tout sentiment religieux.

Mgr Stépinac, au nom de la liberté, s'est élevé contre cet effroyable crime vis à vis de la jeunesse de la nation. Cela a été suffisant pour qu'il soit déclaré fasciste, réactionnaire, traître à la patrie, criminel de guerre... et tout cela, sous le signe de liberté démocratique. C'est le cas de répéter le mot célèbre : « Que de crimes on commet en ton nom. »

---

TERRITOIRE MILITAIRE

# FEZZAN-GHADAMÈS

émission de novembre

la série complète, 15 valeurs : **275 frs** (métropolitains)

Nos abonnés recevront cette série à la VALEUR FACIALE + commission habituelle : 5 à 10 %.

Voulez-vous profiter de ces avantages ? Abonnez-vous **FRANCE, COLONIES, ALGÉRIE, FEZZAN, TUNISIE, MAROC, ANDORRE, MONACO**

Vous recevrez régulièrement toutes les émissions de ces pays et non pas seulement quelques-unes.

Notre référence : Fondée en 1936, notre service compte à l'heure actuelle plusieurs centaines d'abonnés.

**A. MIGEVANT 112, rue Paul-Déroulède  
BOIS-COLOMBES (Seine) France**

---

**TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO**

Vêtements sur mesures.

Complet ou pardessus

Renseignements et échantillons chez :

**Etienne DAGUERRE**